

# Le Castor Roannais



Bulletin trimestriel édité par l'ARPN

N° 25 MARS 2013



# Le Castor Roannais

Dans ce numéro :

<b>Actualités</b> <i>Insecticides tueurs d'abeilles</i> <i>Le Frelon asiatique</i> <i>Sites classés</i> <i>Cites</i>  ARPAN	<b>2</b>
<b>Ornithologie</b> <i>Les grands hérons</i>  G.Defosse	<b>4</b>
<b>Santé : abeilles</b> <i>Les produits de la ruche</i>  Y.Anselmini	<b>6</b>
<b>Agenda</b>	<b>8</b>



Hyménoptère sauvage pollinisateur :  
  
L'Osmie cornue

Photo de couverture :  
**Héron pourpré** René Diez

Edité par l'Association Roannaise  
de Protection de la Nature ARPAN

## EDITORIAL

La « révolution » du néolithique où l'homme se sédentarise est le début de l'emprise humaine sur le vivant. Elle apporte l'agriculture et l'élevage, et aussi conséquemment une explosion démographique. C'est probablement à cette époque aussi que la « domestication » des abeilles a débuté.

Mais actuellement cette relation entre l'homme et l'abeille – *cette lune de miel* - est menacée par le monde moderne. En effet depuis de nombreuses années le déclin dramatique des abeilles et des pollinisateurs en général est avéré et les causes en sont multiples (parasitisme, hybridation, pesticides de toutes sortes, environnement dégradé : monocultures, prédation...). Or la pollinisation est essentielle à la préservation de la biodiversité et est cruciale à l'agriculture mondiale. Sans elle se profilerait une aggravation de la crise alimentaire et de graves désordres écologiques. Entre 70 et 80% des plantes terrestres ne pourraient se reproduire sans les intermédiaires que sont les insectes de loin les meilleurs pollinisateurs. Leur importance économique est donc inestimable.

On parle souvent du rôle fondamental qu'aurait notre abeille domestique dans ce phénomène, considérée de fait comme "la reine des pollinisateurs". Cette vision anthropocentrique relayée abondamment par les médias est mise à mal par une étude internationale majeure dont la revue américaine Science du 28 février s'est fait écho. Étude qui prouve qu' à l'échelle de la planète, les abeilles sauvages et quelques autres insectes sont des pollinisateurs beaucoup plus efficaces que l'abeille domestique. L'augmentation de fructification induite par les abeilles sauvages par exemple est deux fois plus élevée que celle induite par leur cousine domestique et montre que les pollinisateurs sauvages permettent d'améliorer significativement la productivité agricole. Ce qui n'est pas rien dans un monde où la démographie est galopante. Mais comment pourrait-il en être autrement, quand on pense aux relations tissées entre insectes et plantes à fleurs (angiospermes) tout au long de leur longue co-évolution qui a commencé au Crétacé.

C'est mal connaître la complexité du vivant que de considérer qu'une seule espèce : l'abeille domestique puisse être l'acteur principal de la pollinisation. Simplifier la vie a pour conséquence la création d'un monde beaucoup plus sujet aux catastrophes de toute nature. Sur le plan agro-environnemental, la leçon à tirer de ces résultats est claire : pour préserver le rendement des cultures, on ne saurait se contenter d'enrayer le déclin des abeilles domestiques : il faut aussi enrayer celui, moins médiatisé mais tout aussi réel, des milliers d'espèces de pollinisateurs sauvages (abeilles sauvages, bourdons, papillons, mouches...) qui soulèvent beaucoup moins d'intérêt. A tort, car c'est leur action conjuguée qui nous fournit un meilleur service de pollinisation.

Rendre un peu de naturalité dans les territoires en commençant par interdire les phytosanitaires et en particulier les insecticides. Mais aussi, lutter contre « l'altération des habitats », en gardant les haies, les bois et forêts, les prairies naturelles ... et leurs cortèges de vie associés. Toute une réflexion pour un monde plus viable fait de subtils équilibres.

Guy Defosse



## Insecticides tueurs d'Abeilles ...



Le 15 mars dernier, la Commission Européenne **n'a pu surmonter** ses contradictions et convaincre les états de laisser de côté leurs intérêts immédiats pour interdire trois familles de pesticides qui provoquent une mortalité sans précédent chez les abeilles...

Ces trois insecticides néonicotinoïdes sont très utilisés en agriculture : l'imidaclopride (Gaucho, Coboy 350, Confidor, Provado), la clothianidine (Poncho, Elado, Modesto, Smaragd) et le thiaméthoxame (Cruiser, Actara). Ces pesticides provoquent en particulier une désorientation chez les abeilles et forcément un empoisonnement général de l'environnement.

Pour le PNUE (Programme des Nations Unies pour l'Environnement), « l'humanité met en cause son avenir ».

On peut légitimement se poser des questions, quand un sujet aussi primordial fait les frais d'intérêts particuliers tel le maintien d'une certaine industrie chimique.

Mais les préoccupations environnementales vont bien au-delà de pollinisateurs comme l'abeille. Pour des pesticides les plus utilisés au monde, il est flagrant que leur nature toxique a été largement sous-estimée. Ils sont en effet susceptibles d'affecter des chaînes alimentaires entières notamment aquatiques (oiseaux, mammifères...) et pas seulement les insectes (pour des insecticides qui paradoxalement étaient promus comme étant non toxiques pour les vertébrés).

Ils se caractérisent par leur persistance dans le sol pendant de nombreuses années, par leur capacité d'infiltration dans les écosystèmes aquatiques et les eaux souterraines et par leur action cumulative dans la chaîne alimentaire.

A ces importantes préoccupations environnementales, s'ajoute l'hypothèse qu'ils seraient aussi la cause de maladies neurologiques chez l'homme.



## Frelon asiatique



Cette espèce exotique, envahissante venue d'Asie du Sud-Est, a été placée **dans la liste des dangers sanitaires pour l'abeille (Arrêté du 26 décembre 2012)**. En effet, cette espèce est prédatrice des abeilles et en conséquence provoque de gros dégâts dans les ruches. On peut s'étonner de l'inertie de l'État français dans cette affaire, alors que ce frelon a déjà colonisé une partie de la France et est aux portes de l'Auvergne et de Rhône-Alpes.

La lutte contre cette espèce n'a de sens que si elle fait appel à des techniques propres aussi bien du point de vue chimique (pas d'insecticide...), que du point de vue écologique (pas de piégeage non sélectif). Le remède ne doit pas être pire que le mal !



### Frelon asiatique

Plus petit, plus nerveux et plus rapide  
que le frelon européen

ARPN

### Sites classés : classement en cours

Ce sont des territoires dont le caractère **exceptionnel** « au point de vue artistique, historique, scientifique, légendaire ou pittoresque » justifie une protection de niveau national.

Actuellement dans notre département, les sites qui ont obtenu ce label sont très majoritairement de type architecturaux, à l'exception des **Blocs granitiques** du canton de Noirétable et des **Gorges de la Loire (amont)** qui sont de caractère naturel.

Lors de la dernière réunion de la CDNPS (Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites), il a été fait état de l'avancement des procédures de classement de sites. Mais là encore, force est de constater une grande inertie, tant certains classements se font attendre depuis fort longtemps.

#### Quels sont-ils ?

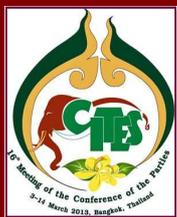
- **Les Crêts du Pilat** (l'enquête administrative étant trop ancienne, la procédure de classement du site devrait être relancée),
- les **Coteaux du Forez, le Gouffre d'Enfer** (près de St-Etienne),
- le **site des Hautes Chaumes du Forez** (L'intérêt national du site est confirmé, le rapport de l'inspecteur général est en cours)
- les **Hêtres tortueux (03, 42)** que beaucoup de Roannais connaissent (On s'orienterait plutôt vers une protection de type ENS (Espace Naturel Sensible pour le site de la Loire)).



#### Satyrion

*Coenonympha gardetta*

Sous-espèce endémique des Monts du Forez



### Cites

#### Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), réunion du 3 au 14 mars à Bangkok

Le commerce international légal et illégal d'espèces sauvages (flore et faune confondues) génère actuellement des dizaines milliards de dollars par an. Que ce soit le bois de rose de Madagascar, le commerce de peaux, de l'ivoire, de cornes de rhinocéros, d'organes pour faire des « médicaments » traditionnels...

Si de nombreuses espèces ont pu bénéficier d'un statut de protection, ce qui n'est pas à proprement parler un bon signal pour la nature, d'autres, et en particulier des espèces aussi emblématiques que sont l'Ours polaire ou encore les rhinocéros et éléphants, sont toujours autant menacées et n'ont pas fait l'objet de mesures spécifiques de protection.



### Le héron cendré et le héron pourpré

<http://www.oiseaux.net/oiseaux/ardeides.html>

*A l'allure très proche l'une de l'autre, ces deux espèces sont des échassiers de grande taille. Ce sont des prédateurs efficaces en eau peu profonde et ce, grâce à leur bec puissant en forme de poignard. Opportunistes, leur régime alimentaire est très hétéroclite (poissons, insectes, micromammifères, écrevisses...).*



*On les reconnaît à leur vol lent. Leurs cris sont aussi fort semblables.*

*A l'instar de beaucoup d'autres oiseaux, ils sont très sensibles aux dérangements notamment en période de nidification et il est donc souhaitable de veiller à leur tranquillité.*

*Ils ont tous deux une longévité de 25 ans.*

**La roselière :**

**Milieu de prédilection du Héron pourpré**



## Héron cendré *Ardea cinerea*



C'est une espèce grégaire et arboricole formant des colonies plus ou moins importantes.

Envergure de 1,95 m pour un poids de 1,9 Kg.

Le Héron cendré est considéré aujourd'hui en France comme une espèce commune. Mais cela n'a pas toujours été le cas : en effet, victime d'une chasse et d'une destruction abusives, cet échassier fut presque éradiqué de France à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Depuis sa protection en 1975, ses effectifs ont connu une dynamique qui leur a permis de recoloniser quasiment toute leur ancienne aire de répartition.

Dans le Roannais, il est maintenant relativement fréquent le long de la Loire.

Ainsi à Aiguilly, où se situe une importante héronnière, l'ARNP suit chaque année et depuis maintenant plus de 10 ans la dynamique des populations des différentes espèces de hérons qui y nichent. Pour le Héron cendré, les résultats des comptages sont assez constants d'année en année et se situent autour de 50 individus +/- 10.

Groupe de Hérons cendrés (Mâtel)



## Héron pourpré *Ardea purpurea*



De taille légèrement inférieure, le Héron pourpré a une allure bien plus fine que celle du Héron cendré. Il se reconnaît à son plumage très sombre, brun nuancé de violet et de roux avec les ailes gris ardoisé. Le jeune paraît beaucoup plus brun. Il a la particularité d'avoir des doigts jaune orangé ainsi qu'un bec pointu, plus longs que chez les autres hérons.

Envergure : 1,50 m  
Poids : 1,4 Kg

Très discret, il se fond à merveille dans les roseaux, son milieu de reproduction. Des roseaux à forte croissance annuelle et des lieux de gagnage productifs sont des exigences écologiques majeures pour le Héron pourpré.

L'espèce peut nicher plus rarement dans les saulaies, mais aussi dans des typhaies et des scirpaies.

Le Héron pourpré est un oiseau migrateur. Dans notre région, il arrive à la fin mars et part en octobre (les populations françaises hivernant au sud du Sahara et en Afrique occidentale). Il présente un statut européen plutôt défavorable : ses effectifs ont subi ces dernières années une régression significative.

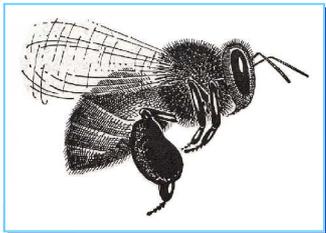
On peut l'observer lors de son passage dans le Roannais où quelque fois il s'attarde. Il est cependant peu probable qu'il y niche, contrairement aux étangs du Forez, grande zone humide d'étangs. C'est l'un des deux fiefs importants pour l'espèce en Rhône-Alpes avec la Dombes.



**En effet le Roannais ne dispose pas d'étangs assez vastes et tranquilles avec une étendue importante de roseaux pour accueillir les nids.**

G. Defosse

## Les produits de la ruche



Les abeilles ont toujours suscité fascination, admiration et ont même été sacrées par nombre de peuples, notamment les Égyptiens. Ils ont su les domestiquer pour récolter les différents produits de la ruche dont les vertus sont multiples.



### Le miel

Miels de différentes origines (acacia, sapin, châtaignier, colza, lavande, romarin, toutes fleurs)

Pollen

Gelée royale (petit pot)

*Le miel est le plus connu et le plus consommé des produits de la ruche. Les abeilles fabriquent le miel à partir du nectar qu'elles ont récolté sur les fleurs et plantes. Il peut être également produit à partir de miellat, substance produite par des insectes (pucerons), qui aspirent la sève de certaines plantes, comme les aiguilles de sapin.*

Une fois le nectar ou le miellat récolté par la butineuse, l'abeille va commencer à le transformer en miel dans son jabot. A son arrivée dans la ruche, elle va le régurgiter à une autre abeille qui fera de même et ainsi de suite (trophallaxie). Ce nectar deviendra du miel grâce aux enzymes qui transforment le saccharose en glucose et lévulose, et sera déposé dans les alvéoles où l'eau continuera de s'évaporer pour ne représenter plus que 20 % de sa composition.

Pour produire un kilogramme de miel, 50 000 vols seront nécessaires et 800 000 fleurs auront été butinées.



Miel en cours de maturation dans les alvéoles

Le miel est composé de sucres simples, d'eau, de nombreuses vitamines et minéraux, enzymes... Cette composition confère au miel **de nombreuses vertus thérapeutiques : normalisation du transit intestinal, prévention des infections virales, irritations de la gorge et des bronches.** Voici quelques exemples :

**Miel d'acacia** : sucrage des desserts

**Miel de romarin** : mauvaise digestion

**Miel de bruyère** : infections urinaires

**Miel de sapin** : bronchites

**Miel de lavande** : problèmes de sommeil

**Miel de thym** : maladies infectieuses

## La gelée royale



Ici, larves d'ouvrières « baignant » dans la gelée royale

Nourriture exclusive de la reine, et des larves pendant les 2 premiers jours, elle est produite à partir des glandes pharyngiennes et mandibulaires des nourricières. La reine profitera de cette substance toute sa vie et pourra vivre près de 5 ans, alors qu'une abeille ne vivra que 45 jours.

Ce « caviar » de couleur blanc crémeux, à l'odeur forte et au goût âpre est riche en vitamines, acides aminés (dont les 8 indispensables à la vie), en minéraux... **Tous ces éléments contribuent aux effets bienfaiteurs sur les personnes fatiguées, malades, stressées.**

## Le pollen

Le pollen, semence mâle des fleurs, est récolté par les abeilles quand elles vont butiner. Le pollen est récupéré avec les deux pattes postérieures, équipées de « brosses à pollen ». Elles en font des pelotes et vont les déposer à l'intérieur de la ruche. Ce pollen sera consommé car il fournit toutes les protéines nécessaires aux larves pour qu'elles deviennent des adultes robustes.

Pour l'Homme, le pollen est un excellent complément alimentaire par sa composition riche en protéines végétales, en vitamines et phytonutriments.

**On le consommera en tant que stimulant, fortifiant, rééquilibrant.**



Pelotes de pollen récoltées grâce à une trappe à pollen disposée devant l'entrée de la ruche

## La propolis



La propolis (gomme rouge sur la photo) est un mélange de substances résineuses récoltées par les abeilles et enrichies par leurs sécrétions. Les abeilles les extraient des bourgeons et de l'écorce de certains arbres (conifères, peupliers, bouleaux). La propolis (pro=devant et polis=cité) est placée à l'entrée de la ruche pour protéger la colonie d'éventuels prédateurs. Elle sert également à réparer et colmater l'habitat, à embaumer les prédateurs morts à l'intérieur de la ruche pour éviter leur putréfaction, provoquant un développement de bactéries. Mais sa principale utilisation est de prévenir les infections virales, bactériennes, de champignons, ...

La propolis est utilisée depuis toujours pour ses propriétés anti infectieuses, stimulantes des défenses immunitaires, anti-inflammatoires, régulatrice de la paroi intestinale, ...

Yoann Anselmini

## Prochaines réunions mensuelles



Les vendredis 5 avril, 26 avril

à 20h15 au local : 5 avenue Carnot, Roanne

## Prochaines sorties

20 avril

### Nature en fleurs dans les gorges aval de la Loire.

*RDV à 14h au Rond point de Villemontais (carrefour de la D8 et de la D53).*

*Venez découvrir la nature de début de printemps dans les gorges aval de la Loire (plantes, papillons, oiseaux, ...).*

19 mai

### Découverte de la faune piscicole

*Rendez-vous à 14h au cercle hippique de Nandax pour aller à la rencontre des poissons habitants nos cours d'eau.*

*Covoiturage possible place des mariniers à 13h30.*

16 juin

### Les serpents

*Rendez-vous à 14h à la Gravière Aux Oiseaux de Mably puis départ pour le château de la Roche car la sortie est couplée à la Fête de l'oiseau. Départ de là-bas à 14h30.*

*Cette sortie nous permettra d'en savoir plus sur ces animaux qui nous effraient parfois et pourtant sont protégés.*

23 juin

### Hautes-Chaumes — Découverte de la réserve de Colleigne

*Rendez-vous à 10h place des mariniers à Roanne.*

*Prévoir un pique-nique, des habits adaptés au temps et des chaussures de marche.*

*Si vous n'avez pas de moyen de locomotion, n'hésitez pas à nous contacter pour du co-voiturage, ou à venir au rendez-vous Esplanade des Mariniers (pour les sorties indiquées).*

*Les sorties nature proposées par l'ARPN sont GRATUITES et OUVERTES A TOUS*

**Crédits photos : Y. Anselmini : p. 6    Guy Defosse : p. 1, 3, 5    René Diez : p. 0, 4, 5**

### Pour nous contacter :      **ARPN**

5 avenue Carnot    42 300 Roanne

04 77 78 04 20    -    arpn@free.fr

### Site internet

<http://arnp.fr>

[mail: arpn@free.fr](mailto:arnp@free.fr)

# Pesticides : parlons-en !



## Ciné-débat 19 avril 2013

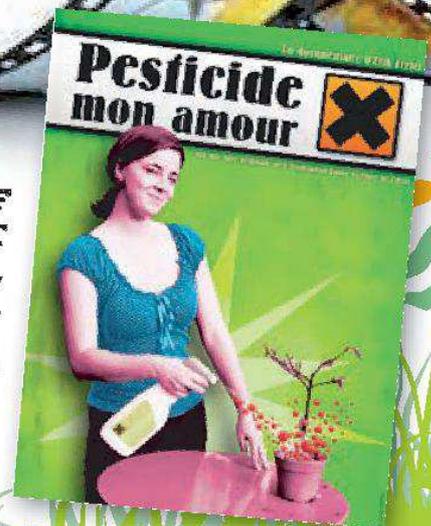
Salle des Fêtes St Vincent de Boisset (42)



**20H** : signature de la Charte régionale «**OBJECTIF ZÉRO PESTICIDE DANS NOS VILLES ET VILLAGES**» par les 15 communes, le SYRRTA, la FRAPNA, la FREDON et la DRAAF Rhône-Alpes.

**20H30** : projection du film «**PESTICIDES, MON AMOUR**» suivi d'un débat animé par la FRAPNA Loire.

**UN BUFFET SERA OFFERT À L'ISSUE DU DÉBAT**



COUTOUVRE, PERREUX, MONTAGNY, COMBRE,  
ST VINCENT DE BOISSET, PARIGNY, ST CYR DE FAVIÈRES,  
PRADINES, RÉGNY, ST VICTOR SUR RHINS, LE CERGNE,  
SÉVELINGES, LA GRESLE,  
AMPLEPUIS ET CUBLIZE



Rhône-Alpes

